
DECISION N° 946/26 /MINESEC DU 01 OCT 2026

portant nomination de responsables à titre intérimaire dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n° 2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

DECIDE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature de la présente décision, nommés à titre intérimaire aux postes ci-après dans les services déconcentrés du Ministère des Enseignements Secondaires :

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MEFOU-ET-AFAMBA

LYCEE CLASSIQUE DE MFOU

Surveillant Général : Monsieur **MBOCK BAYI STEPHANE**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **1144744X**, précédemment en service au LYCEE BILINGUE DE KOLLERE-GAROUA, poste vacant.

DELEGATION REGIONALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES DU NORD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MAYO-LOUTI

LYCEE BILINGUE DE GUIDER

Surveillant Général : Monsieur **IYAGANA ABAKOURA**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, matricule **1047755J**, précédemment en service au LYCEE DE DOURBEYE, poste vacant.

Article 2.- En dehors des tâches qui leur sont dévolues par les textes réglementaires en vigueur, les intéressés sont soumis à l'obligation de dispenser six (06) heures hebdomadaires d'enseignement.

Article 3.- Les Délégués Régionaux des Enseignements Secondaires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Yaoundé, le

01 OCT 2026

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,



NALOVA LYONGA, Ph.D